

Résumé des normes et modalités d'évaluation des apprentissages

Année scolaire 2023-2024

FMS et Accès DEP (parcours de formation axés sur l'emploi)

Les communications

Une première communication écrite portant sur le cheminement scolaire et le comportement de votre enfant vous sera expédiée au plus tard le 15 octobre. Elle sera accessible exclusivement de façon électronique, via le portail Mozaïk.

Une communication par mois pouvant prendre diverses formes (appel téléphonique, courriel, note dans l'agenda, rencontre ou autre) sera faite par l'enseignant de la matière auprès des parents d'un élève ayant des difficultés d'apprentissage qui laissent craindre qu'il n'atteindra pas le seuil de réussite, ou d'un élève ayant des comportements non conformes aux règles de conduite de l'école.

Au cours de l'année scolaire, trois bulletins seront produits. Tout comme la première communication, ils seront accessibles exclusivement de façon électronique, via le portail Mozaïk.

Le 1^{er} bulletin :

- Étape du 30 août 2023 au 10 novembre 2023.
- Le bulletin sera disponible via le portail Mozaïk dans la semaine du 13 novembre.
- Une rencontre de parents est prévue dans la soirée du 16 novembre.

Le 2^e bulletin :

- Étape du 11 novembre 2023 au 1^{er} mars 2024.
- Le bulletin sera disponible via le portail Mozaïk dans la semaine du 11 mars.
- Une rencontre de parents, par convocation, est prévue dans la soirée du 21 mars.

Le 3^e bulletin

- Étape du 2 mars 2024 au 21 juin 2024.
- Le bulletin sera disponible via le portail Mozaïk dans la semaine du 1^{er} juillet.

Compétences transversales

Voici les compétences transversales qui seront évaluées cette année :

Compétences transversales	Bulletin 1	Bulletin 2	Bulletin 3
Exercer son jugement critique			
Organiser son travail			X
Savoir communiquer			
Savoir travailler en équipe			

Évaluation des apprentissages

Accès DEP				
Anglais		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Interagir oralement en anglais	40%	☒	☒	☒
2 - Réinvestir sa compréhension des textes	30%	☐	☒	☒
3 - Écrire et produire des textes	30%	☐	☒	☒
Exploration de la formation professionnelle		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Exploration pratique de la formation professionnelle	50%	☐	☐	☒
2 - Exploration théorique de la formation professionnelle	50%	☐	☒	☒
Français		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Lire et apprécier des textes variés	40%	☒	☒	☒
2 - Écrire des textes variés	40%	☐	☒	☒
3 - Communiquer oralement	20%	☐	☒	☒
Mathématiques		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Résoudre une situation problème	30%	☐	☒	☒
2 - Déployer un raisonnement mathématique	70%	☒	☒	☒
Préparation au marché du travail		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Acquérir des compétences de un ou plusieurs métiers	30%	☐	☒	☒
2 - Adopter des attitudes et des comportements requis	70%	☐	☒	☒
Sensibilisation à l'entrepreneuriat		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Se situer au regard de l'entrepreneuriat	50%	☐	☒	☒
2 - Mettre en œuvre un projet entrepreneurial	50%	☐	☒	☒
FMS				
Anglais		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Interagir oralement en anglais	40%	☒	☒	☒
2 - Réinvestir sa compréhension des textes	30%	☐	☒	☒
3 - Écrire et produire des textes	30%	☐	☒	☒
Français		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Lire et apprécier des textes variés	40%	☒	☒	☒
2 - Écrire des textes variés	40%	☐	☒	☒
3 - Communiquer oralement	20%	☐	☒	☒
Mathématiques		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Résoudre une situation problème	30%	☐	☒	☒
2 - Déployer un raisonnement mathématique	70%	☒	☒	☒
196204 Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé	50%	☐	☒	☒
2 - Adopter des attitudes et des comportements requis en milieu de travail	50%	☐	☒	☒
199233 Préparation au marché du travail		Étape 1	Étape 2	Étape 3
1 - Cerner son profil personnel et professionnel	33%	☒	☐	☒
2 - Se donner une représentation du monde du travail	33%	☐	☒	☒
3 - Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle	34%	☐	☒	☒

Les épreuves uniques

Si l'élève fait des maths de secondaire 4 : Maths CST : 19 juin 2024

Le parcours de formation axée sur l'emploi en détail

Formation à un métier semi-spécialisé (FMS)

Les prérequis obligatoires :

- Avoir 15 ans au 30 septembre
- Ne pas posséder les unités de fin du premier cycle en français et mathématiques (secondaire 2 non réussi en français et en mathématiques)
- Toute admission en cours d'année est exceptionnelle. Le cas échéant, une équipe multidisciplinaire (conseiller d'orientation, éducateur spécialisé, responsable de niveau, etc.) font rapport à la direction qui, suite aux rencontres avec l'élève et les parents, et en continuité avec le plan d'intervention, donnera son accord.

C'est pour quoi?

Ce programme, d'une durée d'un an, s'adresse aux élèves voulant terminer leur acquis de fin du 1er cycle du secondaire tout en expérimentant des stages en milieu de travail.

FMS s'adresse aux élèves autonomes et responsables ayant un intérêt pour le marché du travail. Une évaluation des difficultés de l'élève et un plan d'intervention à jour sont essentiels pour organiser son intégration en stage.

Le programme FMS

Formation générale :

- Français
- Mathématiques
- Anglais

Formation pratique :

- Préparation au marché du travail
- Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (375 heures de stage).

À quoi ça sert? Qu'est-ce que l'élève peut faire ensuite?

Le programme permet de compléter les matières de base du premier cycle du secondaire, soit le français, les mathématiques et l'anglais. L'élève développe des compétences dans un domaine de travail donné. Selon son cheminement, il pourra poursuivre son parcours du 3e secondaire, s'inscrire à un DEP accessible ou intégrer le marché du travail.

Advenant le cas où votre enfant ne terminerait pas son cheminement scolaire, celui-ci aura la possibilité de le terminer l'année suivante. Le résultat disciplinaire sera par conséquent en échec.

Cheminement scolaire

- Demeurer en FMS pour une deuxième année.
- Accès-DEP (si l'élève a réussi son français ou ses mathématiques du premier cycle du secondaire).
- Passerelle vers certaines Formations professionnelles (1er cycle complété dans les trois matières de base et obtention d'un certificat de Formation à un métier semi-spécialisé émis par le MÉQ).
- Centre d'éducation des adultes, si l'élève a atteint l'âge de 16 ans.

Pondération aux épreuves de fin d'année

Épreuve obligatoire (MÉQ) :

Français écriture, 2e secondaire

Pourcentage :

Ces épreuves comptent pour 20 % du résultat final de l'élève.

Épreuves durant la session de JUIN :

Épreuves imposées par le C.S.S ou épreuves école

Pourcentage :

Ces épreuves comptent pour 20 % du résultat de la 3e étape de l'élève.

Le parcours de formation axée sur l'emploi en détail

Accès DEP

Les prérequis obligatoires :

- Avoir 15 ans, au 30 septembre de l'année en cours.
- L'élève ayant réussi le français langue d'enseignement, l'anglais langue seconde et les mathématiques du 1er cycle du secondaire. (Réf. Programme Accès-D. E. P. du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy)
- L'élève doit être recommandé par la direction de l'école et avoir été rencontré avec ses parents par un professionnel (ex. : un agent en réadaptation, un conseiller d'orientation).
- Toute admission en cours d'année est exceptionnelle. Le cas échéant, une équipe multidisciplinaire (conseiller d'orientation, éducateur spécialisé, responsable de niveau, etc.) fait rapport à la direction qui, suite aux rencontres avec l'élève et les parents, et en continuité avec le plan d'intervention, donnera son accord.

Comme il s'agit d'un projet pédagogique particulier visant à préparer un groupe d'élèves à entrer en formation professionnelle autorisée par le MÉQ et ayant des caractéristiques particulières, notre Centre de services scolaire peut autoriser l'utilisation du NT (non terminé). L'utilisation du NT sur le bulletin scolaire plutôt qu'une note est pour les élèves n'ayant pas encore complété les évaluations.

Advenant le cas où votre enfant ne terminerait pas son cheminement scolaire, celui-ci aura la possibilité de le terminer l'année suivante.

Cheminement scolaire

- Formation professionnelle
- Centre d'éducation des adultes
- Accès-DEP, 2e année (si l'élève n'a pas 18 ans).

Les élèves qui n'auraient pas complété le programme leur permettant de satisfaire aux exigences pour être admis en Formation professionnelle seront dirigés vers le Centre d'éducation des adultes ou vers un programme en concomitance de la Formation professionnelle.

Pondération aux épreuves de fin d'année

Épreuve unique (MÉQ) :

Mathématique, 4^e secondaire

Pourcentage :

Ces épreuves comptent pour 50 % du résultat final de l'élève.

Épreuves durant la session de JUIN :

Épreuves imposées par le C.S.S ou épreuves école

Pourcentage :

Ces épreuves comptent pour 20 % du résultat de la 3^e étape de l'élève.